



ACTIONS EDUCATIVES FAMILIALES

ACTIONS EDUCATIVES FAMILIALES

Aujourd'hui en France 3 100 000 adultes de 18 à 65 ans sont confrontés à l'illettrisme, parmi eux des parents qui ont beaucoup de mal à suivre la scolarité de leurs enfants et à les accompagner vers la réussite à l'école.

Pour favoriser la réussite scolaire des enfants de ces parents très éloignés de l'écrit et ne maîtrisant pas la base de la base lire écrire compter, l'ANLCI a mis en œuvre avec l'appui du Haut Commissariat aujourd'hui ministère à la Jeunesse et aux Solidarités actives une expérimentation dénommée « Actions Educatives Familiales ».

UN DOUBLE OBJECTIF

- **Prévention de l'illettrisme : réduire les risques d'échec scolaire, favoriser la réussite des enfants.**
- **Lutte contre l'illettrisme : favoriser l'insertion sociale et professionnelle des parents en difficulté avec les compétences de base.**

Septembre 2008 – Juin 2010 :

Trois projets expérimentaux sur trois sites, Mortagne au Perche, Avranches et Château-Chinon portés par des organismes différents choisis en fonction de l'existant sur le terrain :

- **L'INFREP** (L'Institut National de Formation de la Ligue de l'enseignement) de Mortagne au Perche, sur le Territoire de l'Orne et de la Sarthe nord,
- l'Atelier de Formation de Base (AFB) **Passerelles Vers l'Emploi** à Avranches dans la Manche,
- La Plateforme **ALECTA** de lutte contre l'illettrisme dans le Pays Nivernais -Morvan (Nièvre).

Des actions complémentaires repérées dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI :

- Formations de base à visée parentale, à **Marseille**
- « Ecole des parents » pour l'accompagnement la scolarité de leurs enfants à **Mayotte**
- Formations de base notamment dans l'utilisation des TIC, à **Arras**,
- Actions de formation linguistique pour des familles, à **Auxerre**,
- Ateliers d'écriture pour les parents et d'imprimerie pour leurs enfants, à **Orléans**.

➡ Une Action Educative Familiale, qu'est ce que c'est ?

C'est une action menée avec et pour des familles, pour qui la non-maîtrise des savoirs et compétences de base : parler, écouter, lire, écrire, calculer, se repérer, rend difficile l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants, les contacts avec l'école, l'accès à des équipements éducatifs, culturels, l'exercice de la parentalité dans toutes ses dimensions.

➡ Une Action Educative Familiale : pour qui ?

Pour les familles :

- Les adultes parents en situation d'illettrisme,
- Mais également ceux qui des difficultés avec la langue française.
- Les enfants qui peuvent bénéficier des effets de l'action qu'elle leur soit directement destinée ou qu'elle soit conduite en direction de leurs parents, ils en sont alors les bénéficiaires indirects.

Mettre en place une AEF : 4 étapes clés

Etape 1 : Concevoir l'action

Construire le périmètre de l'action dans ses différents aspects : objectifs, publics, activités, partenaires, financeurs, modalités organisationnelles et pédagogiques

➡ Identifier les effets recherchés, les bénéficiaires, les activités

La construction d'une action éducative familiale nécessite un consensus préalable sur les effets recherchés en s'efforçant d'être précis sur leur nature en lien avec les objectifs et les destinataires de l'action :

Plusieurs types d'activités peuvent être proposés aux parents. Toutes ces actions essaient de provoquer « un effet ricochet » dont le but est d'avoir, via la mobilisation des parents autour des savoirs de base, un impact sur la réussite des enfants dans leur scolarité :

- Groupes de discussions, d'échanges et de production écrite sur des sujets concrets liées à l'éducation et à la scolarité des enfants comme la connaissance et l'organisation du système scolaire, les rythmes de vie de l'enfant, l'orientation, le développement de l'enfant, l'autorité etc.
- Formations de base : réapprentissage de la lecture de l'écriture et du calcul à partir des situations courantes de la vie et des acquis des parents.

Trois exemples :

- Atelier collectif de formation assuré par un CFPPA à Château Chinon, un GRETA à Mayotte, une UDAF à Auxerre, un APP à Arras
- Intervention au domicile des familles à Avranches de la formatrice de l'AFB en utilisant comme support d'apprentissage des compétences mises en œuvre dans les activités quotidiennes à la maison : liste des courses courriers reçus, entretien de la maison, cuisine
- Intégration de contenus « AEF » dans un parcours de formation déjà existant dans l'organisme de formation. l'AEF devient alors un module de quelques heures dans un autre parcours de formation : on peut avoir des modules sur la connaissance de l'institution scolaire, sur le développement physique et psychologique de l'enfant, sur l'organisation du temps etc... chacun de ces modules d'une durée de quatre à huit heures permet d'aborder des savoirs de base.

👉 Mettre en place les modalités institutionnelles : le comité de pilotage

Une action éducative familiale ne doit pas se superposer à des dispositifs déjà existants et qui ont fait leurs preuves. Elle doit, au contraire, **en fonction du contexte local**, trouver sa place et s'intégrer dans des instances déjà existantes qui ont vocation à porter des actions interinstitutionnelles qui touchent familles et enfants, si possible.

Exemples : instances de pilotage des Programmes de réussite Educatives, des Contrats locaux d'Accompagnement à la Scolarité, des Réseaux d'écoute et d'appui aux parents (Reaap).etc....Instances de pilotage de projets éducatifs territoriaux comme les Contrats Educatifs Locaux, les projets éducatifs locaux etc...

■ Les partenaires incontournables :

- L'Education nationale,
- Les Caisses d'allocations familiales,
- Les instances de pilotage de la politique de la ville dans les secteurs concernés par cette politique.

Un exemple de Comité de pilotage : AEF à Château Chinon

Les partenaires institutionnels concernés:

- L'Education Nationale, Inspection Académique de la Nièvre ;
- Les Associations des Centres Sociaux, dans le cadre de l' « animation familles » ;
- La Caisse d'Allocations Familiales et le Réseau d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP)
- Le Conseil Général de la Nièvre, pour ses champs d'action « solidarité », « insertion » et « famille » ;
- Les organismes de formation du territoire, engagés dans l'insertion et la formation aux savoirs de base ;
- La plateforme ALECTA « Apprendre à Lire Ecrire Calculer à Tout Age », portée par la Mission Locale Nivernais-Morvan ;
- Le Pays Nivernais-Morvan ;
- Les communautés de communes ;
- Certaines fondations pouvant soutenir les AEF.

D'autres partenaires associés ponctuellement :

- Travailleurs sociaux (AS du CG, de la MSA, Conseillers en Economie Sociale et Familiale, techniciens d'insertion...)
- Professionnels de santé (PMI, maisons médicales, psychologues...)
- Professionnels de la Petite Enfance (crèches, maison de l'enfance...)
- Éducateurs de prévention
- Éducateurs intervenant dans les familles (PJJ, SERMO,...)
- Associations de parents d'élèves
- Associations du champ social et caritatif : restos du cœur, Croix Rouge, Secours Populaire,...
- Associations et organismes du champ éducatif et culturel : l'îlot-livres, médiathèques, artistes...
- Associations d'apprenants
- Comités de développement
- Sociologues
- Elus locaux

➤ Définir une démarche pédagogique claire

- Dès le début de l'action, fixer la durée et s'assurer de la pérennité : le temps pour ce type de public est un élément important de la réussite
- Définir les profils des intervenants AEF par rapport au contexte et aux objectifs. Il peut s'agir d'enseignants, d'animateurs, de formateurs, de travailleurs sociaux etc.
- Respecter le métier de chacun
- Informer, sensibiliser voire même si nécessaire former les équipes
- Dans la Nièvre, par exemple, un stage académique de sensibilisation à la question de l'illettrisme a réuni une quinzaine d'enseignants.

➤ Organiser l'action

- Une organisation compréhensible et connue de tous
- Une organisation suffisamment souple pour pouvoir s'adapter aux contextes et faciliter les ajustements nécessaires en fonction des circonstances et des évaluations intermédiaires. Si au démarrage de l'action le choix est d'intervenir à domicile, il doit être possible ensuite d'intervenir selon des modalités plus classiques.
- Une équipe opérationnelle constituée dès le démarrage de l'action, les rôles et fonction de chacun définis, connus et reconnus de tous.
- Un plan de communication respectée.

➤ Toucher les parents en situation d'illettrisme: plusieurs méthodes

- Utiliser l'appui des réseaux locaux : ils connaissent bien les familles et pressentent des difficultés.
- Organiser une information générale pour tous sur quelque sujet que ce soit du type de celles proposée dans la mallette des parents en prenant bien soin de la rendre accessible même aux personnes illettrées.
- S'appuyer sur les témoignages, les paroles des familles, le bouche à oreille entre elles.

Etape 2 : le démarrage

➤ Obtenir l'adhésion des parents

Expliquer en échangeant avec les parents et dans le cadre de relations individuelles, ce qui peut changer dans leur vie pour leurs enfants et pour eux grâce aux acquis d'une action éducative familiale. A Château Chinon des rencontres avec les enseignants, le directeur du centre social, la psychologue scolaire ont aussi profondément modifié le regard porté sur les familles.

➤ Rendre visibles les résultats au fur et à mesure de l'action

Inviter les parents à dire ce qui va mieux pour eux et leurs enfants tout au long de l'action.
Observer et valoriser la progression.

Etape 3 : Assurer le bon déroulement de l'action

➤ Pour un bon déroulement de l'action, il faut :

- Réunir régulièrement et animer le comité de pilotage. Organiser la présence des AEF dans des instances de pilotages existantes afin de ne pas alourdir avec un dispositif supplémentaire.
- Formaliser et capitaliser chemin faisant le déroulement concret de l'action (réalisations, témoignages...).
- Ajuster les modalités de pilotage notamment si de nouveaux partenaires souhaitent se joindre à l'action
- Construire ensemble une stratégie de communication qui fasse consensus entre tous les participants afin de lever les blocages et dépasser les représentations mutuelles entre professionnels.

Etape 4 : Evaluer l'action

➤ Quelques principes clés :

- **Prévoir** l'évaluation dès la conception de l'action notamment sur le plan financier et en lien avec les outils de suivi mis en place.
- **Réaliser** une évaluation externe en concertation avec l'équipe projet est souhaitable dans la mesure du possible.
- **Utiliser** le référentiel national de l'évaluation ainsi que les grilles d'entretien qui le complètent.
- **Identifier** les principaux destinataires des résultats.
- **Inscrire** l'évaluation de l'action dans une dimension nationale accompagnée par l'ANLCI.

➤ Premières conclusions

Grâce aux évaluations que nous avons conduites nous pouvons affirmer que les actions éducatives familiales participent au soutien à la parentalité, à l'accompagnement de la scolarité et facilitent la sortie de l'exclusion et de la pauvreté tout en contribuant à une meilleure réussite des enfants à l'école..

Dans tous les cas, les rapports entre parents bénéficiaires et l'école est amélioré, essentiellement à partir d'une « désacralisation » de l'institution et d'une évolution des représentations réciproques entre parents et enseignants. Les actions facilitent **une meilleure connaissance du fonctionnement qui a permis aux parents de se sentir plus en confiance, plus à l'aise dans cet environnement et d' «oser» y revenir.**

La revalorisation de l'image de soi est unanimement mentionnée comme un effet très positif des actions, à l'origine du développement du sentiment de compétence parentale face à la scolarité notamment.

Ainsi, sur les trois sites, les effets ont été rapidement mesurables : les parents concernés font part d'un gain d'assurance : ils vont plus facilement à la rencontre des enseignants et participent plus volontiers à la vie de l'École, notamment via les associations de parents d'élèves au sein de laquelle leur prise de parole est plus facile. A titre d'illustration, à Château-Chinon, toutes les familles impliquées dans les AEF ont participé aux élections des parents 2009, les enfants sont confortés et se sentent soutenus comme les autres par leurs parents.

L'Education nationale joue un rôle moteur dans la réussite de l'AEF en raison notamment de la légitimité que lui accordent les parents.